
Nombre de membres

Séance du 16 juillet 2021

en exercice: 11

L'an deux mille vingt-et-un et le seize juillet l'assemblée régulièrement convoquée le 16 juillet 2021, s'est réunie sous la présidence de

Présents : 9

Sont présents: Gérard DUBUC, Patrice ALBARET, Françoise SALZE, Didier OUSSET, Joël ESTAQUE, Alain BONZOM, Robert COINTRE, Sandra

Votants: 11

LAPASSET, Frédéric LELANDAIS

Représentés: Nicolas BOUCHERIE par Patrice ALBARET, Sylvain TOUGNE par Sandra LAPASSET

Excuses:

Absents:

Secrétaire de séance: Françoise SALZE

Approbation du compte rendu de la séance précédente du 14/04/2021

Résultat du vote : Adoptée

Objet : Compte rendu de travaux réalisés

- Voirie Rue Haut du village : Entreprise Malet pour la voirie 24 990€ HT + travaux épicerie 2 897€ HT
Subventions DETR 2020 : 7 497€ + FDAL 2020 : 6 500€

Bonne synchronisation des travaux avec le SMDEA pour le réseau eau potable.

- L'entreprise Gabarre va effectuer des travaux de sur le réseau public d'électricité à compter du 19 juillet 2021 sur les hameaux d'Anos et des Loubères, pour l'électrification du captage d'eau aux Loubères et l'antenne relais d'Anos le Seingadé.

- Bétonnage partiel de l'accès à la maison Cauhapé à Bourdaous Dubuc avec bénévoles et employé communal : 2 toupies de béton de 5T.

- Tranche des peintures intérieures de l'église à l'automne seront faites à l'automne par Mme Andrin pour 1 520€ TTC.

Objet : Cessions de terrains communaux et procédure biens vacants

- Biens vacants demande d'évaluation à l'entreprise Cathar 'acte + au PNR (Mr Lelandais). Suite à donner après évaluation, à prévoir au prochain conseil municipal

- Vente de la parcelle B 1486 d'une superficie de 3115m² située au lieu dit Rasclausse à l'entreprise PLO pour un montant de 3 200€ : consulter les agriculteurs si ils sont intéressés et ensuite à discuter au prochain conseil municipal.

- Procédure vente d'une partie de la voirie Rue du Moulin : après consultation des riverains, il est ressorti des oppositions et des demandes nouvelles. Il est décidé d'abandonner le projet et d'avertir toutes les parties.

Vote par bulletin secret : 9 voix pour et 2 voix contre.

- Parcelles B 495 et B 631 situées au Bessadau appartenant à Mme et Mr COINTRE, décision d'annuler auprès des services du cadastre la procédure de régularisation engagée du fait de l'opposition des propriétaires. La famille COINTRE gère le passage en direct avec les riverains. Courrier à faire à Robert COINTRE pour information.

- Jardin du Presbytère : 3 acquéreurs à ce jour, Mme ACAP - RAHME; Mme MARTIN - SANCHEZ et Mr CABROL. Rencontre de conciliation à l'initiative de la Mairie (Maire + adjoints) avec les différents parties pour voir si solution possible. Un courrier d'information sera fait pour le 4ème riverain. A revoir au prochain conseil Municipal après recherche de solution sur le terrain.

- Objet : Atelier communal : Etude SMDEA pour desserte en eau

Etude eau pour l'atelier communal : étude sommaire ; nombreuses difficultés à venir pour solutionner le problème. Prendre avis du SMDEA pour l'installation d'une cuve sanitaire de 2500L de récupération des eaux pluviales. A suivre et à revoir au prochain conseil municipal.

- Suite au cambriolage qui a eu lieu dans la nuit du 1er juillet 2021, Sandra Lapasset fait le compte rendu. L'expert viendra le 17 août. En attente de l'indemnisation et de la mise en sécurité du local.

Objet: Vote de crédits supplémentaires - saint_lary DM-2021-02 - DE 2021 013

Il est nécessaire de voter des crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

- Remboursement de la caution de 400€ à Mme BOYER locataire du Presbytère
- Remboursement de l'emprunt de 76.48€ au SDE 09
- Matériel et outillage de voirie (suite au cambriolage) prévoir 10 000€

Résultat du vote : Adopté unanimité

Objet : Fonds Unique de l'Habitat ; Taux d'avancement de grade ; Locations

- Fonds Unique de l'Habitat : Le Conseil Départemental de l'Ariège renouvelle son appel pour une participation au financement du fonds unique de l'habitat (FUH) pour l'année 2021. Ce dispositif permet de faciliter l'accès à nouveau logement, d'éviter une expulsion locative, d'assurer la fourniture des fluides nécessaires au chauffage et un accompagnement social spécifique. Considérant le calcul établi par le Conseil Départemental de 0.25% du potentiel fiscal de l'année 2020 soit 356.46€.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide de participer au financement du Fonds Unique de l'Habitat de l'Ariège pour l'année 2021 à hauteur de 360.00€

Résultat du vote : Adopté unanimité

- Délibération fixant les taux de promotion pour les avancements de grade

Il est demandé au Conseil Municipal de fixer le taux de 0 à 100%, permettant de déterminer, à partir du nombre d'agents les conditions pour être nommés à un grade d'avancement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide d'accepter la proposition de Monsieur le Maire et de fixer, à partir de l'année 2021, le taux à 100% pour l'ensemble des grades de la collectivité.

Résultat du vote : Adopté unanimité

- Locations

Point fait sur les différentes situations des locations

- Objet : Projet de travaux pour la DETR et le FDAL de l'année 2022

Dossier DETR et FDAL :

- La voirie communale: rues du village Petite rue Pastor, chemin du Courdet + la route du Mérida et du Bourdaous - Dubuc à Autrech
- Le Cimetière : dossier de colombarium 12 places + récupération de tombes

- Travaux à faire rapidement : les trous sur la route d'Anos et la fontaine d'Autrech

Objet : Motion projet " Life Ours Pyrénées"

A l'occasion d'une réunion du Groupe Ours et Pastoralisme, organisée le 9 mai 2021 le Préfet de Région Occitanie, la présentation d'un projet dans le cadre du programme européen Life Ours Pyrénées a été évoquée.

L'initiative de cette présentation n'a jamais été débattue avec les structures, politiques ou professionnelles, du territoire.

Pour tenter de remédier à cette vraie opacité, la DREAL a organisé dans la précipitation, le 12 mai 2021, une réunion de présentation du dossier de candidature.

Ce projet vise spécifiquement la conservation de la population ours brun des Pyrénées et s'inscrit dans le prolongement de la politique de renforcement de la population d'ours des Pyrénées décidée en 1996 avec la réintroduction de 11 individus originaires de Slovaquie.

Selon les informations fournies par le dossier de candidature, l'objectif recherché serait de doubler à minima la population d'ours adultes reproducteurs à l'issue de ce programme d'une durée de 6 ans.

Nous exigeons le retrait immédiat et inconditionnel du projet LIFE OURS PYR.

Résultat du vote : Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 1 Refus : 0

Objet : Questions diverses

- Défibrillateur : Achat ou location groupé avec la communauté des communes Couserans Pyrénées d'un défibrillateur. L'emplacement serait sur la place de la Bascule et le montant d'environ 1 500€.

Pour le prochain conseil ordre du jour, prime de fin d'année pour le personnel

Fin de la séance à Minuit.